

tention à sa personne et à ses travaux. Mais il avait dû aller quelquefois à Paris pour y traiter des affaires religieuses de la Corse. Il avait vu le Nonce, plusieurs ministres, des pairs de France, des députés. Reçu par le roi, il avait mené à bien une négociation des plus délicates et opéré un rapprochement entre Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, et le gouvernement de Juillet. Sans faire abandonner aux parties intéressées des principes de conduite dont elles n'auraient pas voulu se départir, il avait su trouver le point où de mutuelles concessions rendaient possible une réconciliation profitable à tous. Les hommes politiques avaient été très frappés de la maturité de son jugement, de la sagesse qui présidait à toutes ses démarches, du tact parfait avec lequel ce religieux, étranger par naissance, par éducation, par goût, au commerce du monde, devinait d'instinct et s'appropriait toutes les convenances quand il traitait avec les représentants de la puissance publique. Ils savaient ce qu'il avait fait pour l'éducation du clergé de Corse ; de quel crédit il jouissait auprès des autorités civiles ; avec quel mélange de fermeté et de douceur il avait surmonté ou tourné les obstacles, triomphé des oppositions ; comment, enfin, malgré les divisions locales, il avait réussi à se rendre populaire et à gagner la confiance et l'affection de tous, prêtres et laïques. Déjà, en 1839, il avait été sérieusement question de le nommer à l'évêché de Gap, et il n'avait été sursis à ce projet que sur les instances de l'évêque d'Ajaccio, qui avait demandé qu'on lui laissât encore un homme dont il estimait le concours indispensable à l'achèvement des entreprises commencées. Mais en 1841, le vieil évêque de Viviers (1) ayant donné sa démission, le représentant du Saint-Siège en France se mit d'accord avec le ministre des cultes et écrivit lui-même à l'évêque d'Ajaccio pour lui dire que l'heure du sacrifice était arrivée et qu'il fallait, en vue d'un plus grand bien, consentir à se laisser enlever le supérieur de son séminaire.

Le lendemain même du jour où le Père Guibert avait reçu l'avis officiel de sa nomination, il écrivait à son supérieur général la lettre suivante :

“ Monseigneur et bien aimé Père,

“ Je suis si étourdi du coup, que je ne me sens pas la force d'entrer dans aucun détail. J'irai dans huit jours me jeter à vos pieds pour prendre vos ordres qui ne me sont pas assez clairement connus. A l'heure qu'il est, la Corse est en mouvement pour célébrer un événement sur lequel je devrai pleurer tous les jours de ma vie, s'il vient à être consommé. Le pays s'était habitué à me regarder comme un de ses enfants, Je vous prie de conserver la copie de la lettre de Mgr l'internonce. Cette pièce et votre volonté seront mes titres justificatifs au tribunal de Dieu (2). ”

(1) Mgr Bonnel de la Bauche.

(2) Lettre du 11 août 1841, citée dans l'ouvrage du P. Rambert. tome II, p. 30